

Interdire les licenciements ? Rien de plus urgent ! Déjà

Dans quatre semaines

Nous sommes le 11 août. Il suffit de prendre un journal au hasard, *Le Courrier picard*, par exemple, qui, en page 8, publie deux articles.

Le premier : « *Pas encore licenciés mais sans travail, les salariés d'UTI Logistic, un sous-traitant de Continental, veulent manifester à Amiens.* »

Ce ne sont que les premières conséquences de la fermeture de l'usine Continental, à Clairoux.

Le deuxième article : « *Le triste feuilleton de la manufacture française de siège s'achève aujourd'hui.* »

L'usine de Bétaucourt (Somme), en « redressement judiciaire », avait déjà connu la suppression de 180 emplois ; de nouveau, en juillet, 194 licenciements sont programmés sur les 352 salariés.

L'usine a connu deux semaines de grève. Et l'on pourrait ainsi, au fil de la lecture de la presse régionale, égrener une longue liste, en plein mois d'août, de licenciements.

Le 5 septembre se tiendra une conférence de délégués d'usines des comités pour la marche unie pour l'interdiction des licenciements, qui a été décidée lors de la rencontre d'Echirolles, le 27 juin, réunion organisée à partir d'un appel d'ouvriers de Caterpillar et ayant rassemblé 37 délégués venus de 20 entreprises.

Le 5 septembre, des délégués discuteront de la situation, des résultats de la campagne pour l'interdiction des licenciements, de l'attitude du PS, du PCF, du NPA, de Lutte ouvrière, du Parti de gauche à l'égard de la demande qui leur a été faite d'appeler dans l'unité à la marche unie pour l'interdiction des licenciements. Ils débattront également de ce à quoi sont confrontés les travailleurs à qui l'on propose des « primes » comme accompagnement social du licenciement, et de bien d'autres questions. A ce jour, 96 délégués ont été enregistrés. ■

Nord. Discussion pour préparer le 5 septembre

“Le couteau sous la gorge”

En ce début d'août, des militants engagés dans le combat des comités pour la marche unie pour l'interdiction des licenciements discutent de la préparation de la conférence du 5 septembre.

“P”LUSIEURS diffusions par semaine ont été assurées chez Michelin, aboutissant à ce que 70 ouvriers de l'usine signent cette lettre ouverte à Martine Aubry. De nombreuses discussions — dont il a été rendu compte régulièrement dans *Informations ouvrières* — ont été engagées, et en particulier dans la dernière période, pour chercher à gagner l'envoi d'un jeune ouvrier de Michelin à la conférence pour l'unité qui aura lieu à Puteaux le 5 septembre (...).

Concernant Michelin (et alors que l'usine est fermée jusqu'au 10 août), il a été décidé :

“Les dirigeants des partis refusent de prendre leurs responsabilités”

— de poursuivre la discussion avec deux jeunes ouvriers sur leur participation à la conférence du 5 septembre, sans attendre le 10 août (et en particulier pour leur porter le numéro du journal sorti mercredi 29 juillet) ;
— d'envoyer aux 70 ouvriers signataires par courrier et avant le 10 août la photocopie de l'article d'*Informations ouvrières* ;
— de préparer pour la fin août une délégation chez Martine Aubry, à



laquelle d'ores et déjà une dizaine d'ouvriers ont donné leur accord. Une discussion a eu lieu à propos de la signature d'un “accord de méthode” à l'usine de Noyelles. Nul ne peut nier qu'un tel accord vise à accompagner la fermeture de l'usine. Cependant, n'était-il pas juste d'écrire, comme nous l'avons fait dans l'article d'*Informations ouvrières* : “*Tout le problème se concentre en effet dans cette contradiction : les ouvriers, comme les délégués auxquels les patrons mettent le couteau sous la gorge pour “accompagner” les licenciements, veulent garder leur emploi, leur usine. Mais les diri-*

geants des partis qui se réclament de la classe ouvrière se refusent jusqu'à présent de répondre à l'appel qui leur est fait et de relayer cette exigence majoritaire de la classe ouvrière.”

Le fond du problème, c'est que si, ici ou là, le couteau sous la gorge, des délégués sont contraints de signer de tels accords, pour une majorité d'entre eux la mort dans l'âme, c'est d'abord et avant tout parce que les dirigeants des partis ouvriers refusent de prendre leurs responsabilités.

Comme le dit un ouvrier de Michelin, signataire de la lettre ouverte à Martine Aubry : “*J'ai voté PS, mais après*

ça, il ne faut pas s'étonner si les gens ne vont plus voter... Moi, je suis allé voter, mais ça sert à quoi si les dirigeants ne font rien ?”

Ils ont également discuté des initiatives dans une autre localité permettant la mise en place d'un comité avec les militants du POI, du PCF et des syndicalistes, qui a décidé d'envoyer un délégué (membre du PCF) à la conférence du 5 septembre.

Dans des communes voisines de Noyelles, où se trouve l'usine Michelin, plusieurs discussions se poursuivent avec des élus et un maire du PS.

CORRESPONDANTS ■

XIII^e arrondissement de Paris

“Il faut briser l'isolement entreprise par entreprise”

Le constat est unanime : on ne peut pas continuer à subir entreprise par entreprise. Il faut une issue politique, dans l'unité. Des discussions très diverses se mènent. Toutes convergent.

L

Le délégué des agents des Gobelins à la rencontre du 5 septembre donnera les éléments du débat dans cette entreprise. « *Nous travaillons avec une foule de petits artisans spécialisés dans les techniques de restauration à l'ancienne, le plus souvent un patron-artisan seul, parfois avec un ouvrier. Quel sens a pour ces travailleurs le mot d'ordre d'interdiction des licenciements ? C'est la garantie que les commandes de la manufacture des Gobelins et du Mobilier national seront maintenues. C'est donc la garantie que des décisions politiques seront prises pour que les budgets de la Culture le permettent. Or le FMI vient au contraire d'exiger une nouvelle vague de réductions drastiques de ces budgets, une nouvelle relance des privatisations ! Ou bien il y a rupture avec cette politique, ou bien ces artisans et leurs ouvriers vont perdre leur travail. C'est en ce sens que l'interdiction des licenciements est un mot d'ordre politique, le point de départ d'une nouvelle politique, et pas une injonction administrative.* »

Sur le marché Jeanne d'Arc, un ancien délégué syndical des Assedic, écœuré par la fusion Pôle emploi, par l'attitude des partis ouvriers et des grands dirigeants, affirme son accord : « *L'interdiction des licenciements, la montée nationale sur Paris à l'appel des partis, cela doit se faire, bien sûr, mais,*

“Stopper le racket de ceux qui viennent se gaver sur les chômeurs”

paradoxalement, cela doit être accompagné par l'exigence que les chômeurs soient enregistrés correctement par des agents ayant un statut. Maintenant, les personnels des boîtes d'intérim sont prêts à Pôle emploi pour le faire et leurs patrons touchent jusqu'à... 3 500 euros par chômeur qui retrouve un contrat quelconque, même pour seulement 6 mois. Interdire les licenciements, c'est aussi stopper le racket de ceux qui viennent se gaver sur les chômeurs et qui pillent leurs caisses. » Un salarié du centre de santé du Moulinet a donné aux diffuseurs une information qui mérite réflexion : « *C'est la*

première fois que le centre ferme en août. Jusque-là, un effort particulier était fait pour qu'il reste ouvert, car la plupart des généralistes, cardio, gynéco..., dans le privé comme à l'hôpital, prennent leurs congés en août. C'était donc le seul endroit où la population pouvait en trouver un à coup sûr. Fermer en août pourrait bien avoir de graves conséquences. »

Refuser de s'engager dans le combat pour l'interdiction des licenciements conduit à laisser fermer un centre en août même si le maintien de son ouverture est indispensable à la population.

Les personnels du Moulinet ont élaboré un mandat pour le 5 septembre qui prend une portée générale, au-delà de leur centre. Ils soulignent d'abord que toute la protection sociale est maintenant menacée de s'effondrer si on ne stoppe pas les licenciements. Ils soulignent aussi qu'une CDD du centre, qui va être licenciée le 19 septembre, a signé l'appel d'Echirolles, et qu'elle a pu ainsi faire savoir que son compagnon était aussi dans un plan de licenciements collectifs massif, celui de l'entreprise ABB-France. Des diffusions ont alors été organisées à ABB. S'engager dans ce combat, c'est briser l'isolement. Ces salariés auront-ils leur délégué le

5 septembre et vont-ils pouvoir se relier aux autres ?

Nous ne lâcherons pas. Le comité continue chaque semaine à entrer en contact avec de nouvelles entreprises à partir des diffusions, devant la BNF ou sur les marchés.

CORRESPONDANTS ■

Chômage dans l'Union européenne : le niveau le plus élevé depuis 10 ans

Le chômage a atteint son niveau le plus élevé depuis dix ans dans la zone euro, à 9,4 % en juin, contre 9,3 % en mai et 7,5 % en juin 2008, selon les chiffres publiés vendredi par l'Institut européen de la statistique. Il est également en hausse dans l'ensemble des 27 pays de l'Union européenne, 8,9 % de la population active en juin, contre 8,8 % en mai et 6,9 % en juin 2008. Il s'agit du taux le plus élevé dans la zone euro depuis 1999, et dans l'UE27 depuis juin 2005. Selon les estimations d'Eurostat, 21,526 millions d'hommes et de femmes se trouvaient au chômage en juin 2009 dans l'UE27, dont 14,896 millions dans la zone euro (AP).

96 délégués désignés à la conférence du 5 septembre

LU DANS CORSE-MATIN

Licenciements

“Un comité corse participera à la marche unie sur Paris”

“**D**ES Corses participeront à la marche unie sur Paris pour l'interdiction des licenciements. Répondant à la mobilisation nationale et surtout à l'appel d'Echirolles (les travailleurs de Caterpillar), des organisations politiques de gauche et des syndicalistes ont décidé de participer aux manifestations nationales pour lutter contre les licenciements.

Avec la RGPP,

l'Etat est

le premier licencié

“Les vagues de licenciements se succèdent. Chaque minute, il y a deux chômeurs de plus dans ce pays. Il est nécessaire de s'en préoccuper”, dénonce Maxime Nordée, du PCF, au cours d'une conférence de presse à Ajaccio. “La Corse n'y échappe pas. A Air France, des journées de chômage technique sont annoncées



pour la rentrée ; à Corse Composite, des mesures de chômage partiel ont déjà été prises ; à La Redoute, la boutique ferme en décembre ; à TDF, ce sont des suppressions de postes et dans les dépôts pétroliers une restructuration est en cours... Et c'est sans compter sur la révision générale des politiques publiques, qui fait de l'Etat le premier des licenciés”, détaille le représentant du PCF. “Il y a urgence

et les organisations politiques doivent prendre leurs responsabilités. Les partis ouvriers doivent se mobiliser sur le terrain.” Ainsi, la fédération du Parti communiste français, le comité local d'Ajaccio du Parti ouvrier indépendant et des militants syndicaux ont décidé de s'unir en comité départemental, et ce, afin d'organiser avec la population une marche unie sur Paris pour l'interdiction des

licenciements et des suppressions de postes. Le comité de Corse-du-Sud a désigné deux délégués qui participeront à la conférence nationale à Paris, le 5 septembre. Ce rassemblement permettra de discuter des modalités et de l'itinéraire de ce grand rassemblement, qui devrait avoir lieu dans le courant de l'automne. ■

LETRE DE LECTEUR

Nous prennent-ils pour des imbéciles ?

« Le CAC 40 passe les 3 500 points, dopé par la baisse du chômage américain », titre Le Figaro (samedi 8 août). Et, depuis hier matin, en effet, à la radio, dans les journaux, à la télévision, on n'arrête pas de nous claironner que « le chômage baisse aux Etats-Unis », qu'on pourrait bien « être au bout du tunnel ». La preuve, explique le journal : « Les Etats-Unis ont annoncé la destruction de 247 000 emplois en juillet. Un chiffre encore très élevé, mais en nette baisse par rapport aux mois précédents. En juin, 443 000 emplois avaient été détruits. » Comment 247 000 licenciements en plus peuvent-ils faire... du chômage en moins ? Personne ne semble s'être même posé la question parmi ces doctes commentateurs, qui se succèdent ainsi pour répéter partout la même litanie selon la bonne vieille formule « un mensonge répété mille fois finira bien par être pris pour une vérité ». Mais lorsque l'on est, comme la plupart aujourd'hui, dans une région où l'on vient hier encore d'annoncer une nouvelle fermeture d'usine, on enrage devant une telle grossièreté répétée sans sourciller par tant de gens prétendument intelligents. Nous prennent-ils tous pour des imbéciles ?

Eugène Falempin ■

Point de vue

Que faire face à l'avalanche des licenciements ?

ILS sont nombreux, ces militants et travailleurs de différents partis, à se retrouver avec les militants du POI dans les comités pour la marche unie pour l'interdiction des licenciements. Partout, ils sont confrontés à l'avalanche des licenciements. Avec la conférence des délégués à Puteaux les 15 et 16 mai, ils se sont adressés aux directions nationales du PCF, du PS, du Parti de gauche, du NPA, de Lutte ouvrière et se sont également adressés aux directions locales et départementales. Bien souvent, des accords ont pu être réalisés à ces niveaux, comme par exemple en Corse-du-Sud. Si les directions nationales du PCF, du PS et du Parti de gauche ont reçu des délégations, les autres ne l'ont pas fait. Mais de promesses de réponse en réponses sous forme de promesse, les semaines passent, les plans de licenciements tombent.

L'usine Continental, à Clairoix, a fermé. Plus de 1 000 travailleurs ont été licenciés. Les travailleurs, après des mois de combat avec leurs syndicats, se sont retrouvés licenciés avec une somme de 50 000 euros en compensation. Comme l'expliquait à notre journal un ouvrier de Continental : « 50 000 euros, c'est mieux que rien, mais j'ai quand même perdu mon boulot, et si je ne retrouve pas de travail, dans deux ans, on aura bouffé cet argent. »

Derrière la fermeture de Continental, il y a la menace sur 3 000 emplois de la sous-traitance.

Dans d'autres usines, des travailleurs, avec leurs délégués syndicaux, ont été contraints d'accepter les restructurations en échange de 10 000 ou 12 000 euros, la mort dans l'âme. C'est ce syndicaliste qui explique que dans le département, il y a partout des licenciements : « Comment vont-ils pouvoir nous réembaucher tous ? Que de promesses ! Le CTP, on n'y croit pas. C'est juste un moyen pour cacher le chômage. Le CTP, on est obligé de le prendre. »

“Accompagner les licenciements”, la solution face à l'avalanche des plans ?

Le contrat de transition professionnelle (CTP), nouvelle « invention » pour « accompagner » les licenciements sous couvert de « formation »... C'est bien un cache-chômage, comme le dit ce syndicaliste qui pointe le problème : les licenciements tombent partout, qui va embaucher qui ? Où les travailleurs de Continental vont-ils pouvoir trouver du travail alors que toutes les entreprises de la sous-traitance sont menacées et que la plupart des entreprises de la zone industrielle de Compiègne sont frappées par des plans sociaux ? C'est bien cette situation qui exige l'interdiction des licenciements pour sauver de la

catastrophe des centaines de milliers de familles dans ce pays.

Dans une interview à RTL, Marie-George Buffet explique, à propos des « réactions de colère » des travailleurs : « Je comprends leur indignation (...). On leur refuse d'abord de maintenir leur emploi, mais on leur refuse même une prime de départ qui leur permette de vivre, de faire face à la recherche d'un nouvel emploi, d'une nouvelle formation. »

Mais comment faire pour « maintenir l'emploi » sans une décision stoppant les licenciements ? Comment faire une « formation » et trouver « un nouvel emploi » quand une vague sans précédent de licenciements s'abat ?

Dans un communiqué du 1^{er} août, le NPA écrit : « Les 50 000 euros des Conti ont marqué les esprits, mais ils ont surtout obtenu un quasi-maintien de leurs salaires pendant plusieurs années (jusqu'en 2012). Ne faut-il pas agir pour généraliser ce fonds salarial arraché à la multinationale, pour toutes les situations d'emplois menacés ? Faire payer les dividendes par une cotisation assurant les salaires : voilà un objectif clair. » Pour le NPA, « l'objectif » face à l'avalanche des licenciements serait ainsi de créer un « fonds salarial » pour accompagner les licenciements.

Lutte ouvrière, pour sa part, écrit : « Faire diminuer le niveau des profits de façon à conserver le même nombre d'emplois, quitte, s'il y a moins de commandes, à ce que chacun travaille moins

tout en gardant le même salaire. »

Et dans les entreprises qui ne font pas de profits, que devrait-il se passer ?

Un autre article, consacré à Lear Corporation, voit Lutte ouvrière se féliciter d'une autre « victoire » : le fait que les salariés, après une longue grève, touchent 15 000 euros... Mais l'usine ferme définitivement (ce groupe dépend de PSA). Morale de l'histoire, selon Lutte ouvrière : « Au total, PSA a perdu beaucoup d'argent et les travailleurs se sont fait respecter, et ont gagné leur dignité. » Est-ce l'objectif ? Ou bien s'agit-il de garder son emploi ?

Qui peut croire qu'accompagner « socialement » les licenciements soit une solution ? « C'est mieux que rien », comme le dit cet ouvrier de Continental. Tout est toujours mieux que rien. Mais nous parlons du sort de centaines de milliers de familles, de millions pour les mois qui viennent. Comment arrêter cette spirale destructrice, comment faire pour ne pas être contraint d'accepter pour seule solution une « prime de départ » ? C'est ce responsable syndical de Goodyear, confronté à une pluie de licenciements, qui expliquait dans notre journal : « La seule victoire, c'est le maintien de l'emploi. »

C'est précisément l'objet de la discussion du 5 septembre : comment créer les conditions du combat uni pour l'interdiction des licenciements.

LUCIEN GAUTHIER ■



“Licenciements à la Cameron : scandale !”

Communiqué d'Aimé Couquet, conseiller municipal communiste (11 août 2009).

J'ai dénoncé l'argent public versé à la Cameron de Béziers (34) alors que sa direction prévoit de nombreux licenciements dans les mois à venir. Aux actualités régionales, le patron a répondu qu'il était prêt à rembourser les 550 000 euros de subventions reçues. Faut-il que le préfet et les présidents du conseil régional, du conseil général et de la communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée veuillent bien les réclamer ?

Mais qu'en est-il des licenciements prévus ? Un procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise, tenue le 28 juillet 2009, a été affiché et lu par tous les employés de la Cameron. Ils y ont trouvé la démonstration du directeur, M. Collon, justifiant les licenciements. Ce dernier présente le prévisionnel des résultats pour 2010-2011. Il fait une projection avec la mise en place de ce qui est appelé, à tort, « plan de sauvegarde de l'emploi », car il s'agit justement du plan de licenciements !

Voilà, abruptement, le résultat des cogitations du directeur : sans « plan de sauvegarde de l'emploi » (lire sans licenciements), l'entreprise générera 31 millions d'euros de bénéfices ; avec un « plan de sauvegarde de l'emploi » (licenciements), l'entreprise produira 63 millions d'euros de bénéfices.

C'est simple, clair et scandaleux ! Il ne doit pas y avoir un seul licenciement à la Cameron !